

LA FORMATION

PRESENTATION

NOTRE ORGANISATION

MODALITES D'INSCRIPTION A
UNE FORMATION

La Formation, Pour quoi faire ?

Le simple fait d'évoquer le mot formation nous renvoie bien souvent à des images de notre jeunesse. Pour certains, que du bonheur pour d'autres que de la contrainte, c'est selon les cas.

La moyenne d'âge de nos responsables et de nos adhérents ne cesse de progresser, c'est un fait qu'il ne faut pas négliger.

La contribution de la formation dans le projet de développement de notre CoReg se manifeste dans 5 domaines principaux :

- La formation des Responsables des clubs
- L'accueil des nouveaux licenciés et plus particulièrement les Féminines et les jeunes.
- Le renouvellement des équipes
- La formation des éducateurs
- La mise en place du Sport Santé

Comme dans toutes les activités, la formation est indispensable. Elle doit permettre à chaque Cyclote, à chaque Cyclo de pratiquer le cyclotourisme, d'exercer des responsabilités, d'accueillir des débutants et des jeunes dans les meilleures conditions possibles au sein du Club.

La commission formation du CoReg et les Délégués formation de chaque CoDep sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aider. Je pense que c'est avec des Équipes que nous assurerons la pérennité du cyclotourisme.

La formation fédérale est structurée autour de plusieurs filières qui permettent d'aborder différents thèmes :

FORMATION	FILIÈRE	FONCTION	DURÉE
DIRIGEANT 1	DIRIGEANTS	ADMINISTRATIVE ET GESTION D'UNE STRUCTURE FEDERALE	8 h
DIRIGEANT 2			8 h
DIRIGEANT 3			8 h
ANIMATEUR CLUB	ANIMATION	ACCUEIL AU SEIN DU CLUB ET DÉCOUVERTE DE LA PRATIQUE	16 h
INITIATEUR FÉDÉRAL	EDUCATEURS	APPRENTISSAGE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA PRATIQUE	32 h
JEUNE EDUCATEUR FÉDÉRAL			40 h
MONITEUR FÉDÉRAL		ORGANISATION ET ENCADREMENT DE LA PRATIQUE	48 h
INSTRUCTEUR FÉDÉRAL		INGENIERIE : CRÉATION ET PILOTAGE DE PROJET – EXPERTISE	56 h
UNITES A COMPETENCES SPECIFIQUES (UCS)	FORMATION CONTINUE	ACQUISITION OU RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES DANS UN DOMAINE PARTICULIER	Selon la formation

Pour plus de détails consulter le « Référentiel Formation » téléchargeable ci-après : lien avec le site FFVélo du CoReg dans lequel il faut déposer le référentiel formation (joint dans le mail)

PRESENTATION

NOTRE ORGANISATION

MODALITES D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

Organisation de la formation

La commission nationale de formation (CNF)

La commission nationale de Formation, composée de 5 membres titulaires du diplôme d'instructeur fédéral, est présidée par la personne élue au titre du collège des éducateurs au sein du comité directeur de la Fédération pour la durée du mandat électif. Son rôle est d'organiser et de coordonner la filière de formation des bénévoles.

À ce titre elle propose la mise en place de formations ouvertes à tous les cyclotouristes licenciés qu'ils soient des dirigeants ou des pratiquants

désireux d'acquérir des connaissances et des compétences adaptées à la fonction occupée au sein des structures fédérales.

La commission nationale de formation travaille en étroite collaboration avec la direction technique nationale, qui apporte son expertise technique et pédagogique dans les contenus de formation et veille à la cohérence de la stratégie de l'offre de formation fédérale.

La commission régionale de formation (CRF)

Une commission régionale de formation est instituée au sein de chaque comité régional de cyclotourisme (CoReg). Un délégué régional à la formation (DRF) élu au sein du CoReg, est nommé par le comité directeur du CoReg pour une durée de 4 ans.

Celui-ci est titulaire d'un diplôme d'instructeur fédéral ou de moniteur fédéral délivré par la CNF pour la durée du mandat électif. Sa mission est de coordonner et de développer des actions de formation au sein de la région dans le respect du projet fédéral et du Référentiel de formation de la Fédération. Il définit et coordonne un calendrier régional des actions de formation en cohérence avec les besoins des CoDeps et des clubs. Pour cela il s'appuie sur les délégués départementaux à la formation (DDF).

Le délégué départemental à la formation (DDF) élu au sein du comité départemental (CoDep) est titulaire du diplôme de moniteur fédéral ou par dérogation du diplôme d'initiateur pour la durée du mandat électif. Il initie le plan de formation et coordonne les actions de formation au sein de son département.

Il participe aux échanges et travaux de la commission régionale de formation.

La Commission Formation du CoReg :



Georges Golse

Commission
Formation
Nationale

COMMISSION FORMATION



DRF Occitanie
Jean-Pierre JOLIBERT



PRESENTATION

NOTRE ORGANISATION

MODALITES D'INSCRIPTION A
UNE FORMATION

Les inscriptions aux formations se font directement sur le site fédéral en vous connectant à votre ESPACE LICENCIE en utilisant votre N° de licence et votre mot de passe personnel. Il est IMPORTANT que votre adresse mail soit bien enregistrée.

Vous aurez accès à l'ensemble des formations programmées sur le CoReg Occitanie et sur les autres CoReg de la Fédération

PROCEDURE INSCRIPTION : lien en direction du Diaporama joint

Pour les adhérents ne disposant pas d'accès à leur espace licencié FFCT et ainsi de ne pas pouvoir retenir la formation souhaitée, **merci à eux de contacter directement le DDF de votre CODEP ou Moi-même.**